

Formations sur le handicap

Informations

Suite à la crise du Covid-19, nous ne pouvons pas répondre actuellement aux appels téléphoniques, merci d'adresser vos demandes et questions aux adresses suivantes :

Licence professionnelle "Chef de projet Handicap et Emploi " : licence.handicapparis@lecnam.net
Certificat de compétence "Consultant en insertion dans le domaine du handicap" :
ccparis.handicap@lecnam.net

Présentation

L'offre de formation dans le domaine du **Handicaps** s'adresse à un public large intéressé par les métiers émergents dans le domaine du handicap

Un certificat de compétence, une formation courte et qualifiante qui prépare au métier de **"Consultant en insertion dans le domaine du handicap" (CC78).**

Un diplôme national*, la licence professionnelle **"Chef de projet Handicap et emploi" (LP115-1)**

Rentrée 2020-2021 / Documents à télécharger

[Licence Professionnelle Chef de projet handicap et emploi](#) (livret 2020/2021)

[Certificat de compétence Consultant en insertion dans le domaine du handicap](#) (plaquette 2020/2021)

[Planning HTS106 "Spécificités du handicap chez les enfants et les personnes âgées"](#) (2020/2021)

[Planning HTS102 "Neurosciences appliquées au handicap"](#) (2020/2021)

[Planning licence hors temps de travail \(HTT\)](#) (2020/2021)

[Planning certificat hors temps de travail \(HTT\)](#) (2020/2021)

Tarif des unités d'enseignement hors temps de travail

[Tarif individuel](#) (2019/2020)

Suivre ma scolarité

Pour obtenir vos notes, des informations sur les examens et vos attestations de réussite, c'est ici :

formation-paris.cnam.fr/suivre-ma-scolarite/

Les inscriptions sont en cours !

Inscription : deux possibilités

A) Inscription en ligne et séparément **aux unités d'enseignement (UE)** dispensées :

hors temps de travail (HTT)
en formation ouverte à distance (FOAD).

Ces UE sont capitalisables et peuvent être validées par la suite dans le cadre de la licence professionnelle ou du certificat de compétence.

B) A la **licence professionnelle** ou au **certificat de compétence** selon deux modalités :

en journée à raison d'une semaine par mois auprès de [Cnam entreprises](#)
en cours hors temps de travail (HTT); en soirée et/ou les samedis auprès du Centre Cnam Paris

Modalités d'inscription

Sur dossier, uniquement pour la licence professionnelle, quelle que soit la modalité choisie, en envoyant **entre juin et septembre**, un CV, une lettre de motivation et la copie du plus haut diplôme obtenu :

Licence : licence.handicapparis@lecnam.net
Certificat: ccparis.handicap@lecnam.net

Copie à aisabelle.barbet@lecnam.net

Convention de stage

Les formations du Cnam peuvent donner lieu à un stage d'une durée maximum de 6 mois et doit forcément passer par une convention mais à certaines conditions :

être inscrit.e au Cnam et avoir réglé ses droits d'inscription pour l'année universitaire en cours.
avoir obtenu deux unités d'enseignement* et être inscrit.e dans un parcours ou être inscrit.e dans un diplôme incluant un stage obligatoire.

Les demandes de conventions doivent être déposées obligatoirement 10 jours avant le début du stage.

Pour connaître la procédure c'est [ici](#)

Voir avec la langue (vidéo)

Durée : 8 mn

La chaire de Handicap, en collaboration avec l'Institut de la vision, teste un **dispositif inédit à l'attention des aveugles** : celui-ci permet de **voir** plutôt de **ressentir une image** avec un autre organe que les yeux, en l'occurrence la **langue**!



[Voir avec la langue : une expérience inédite](#)

Réalisation : Marina Julienne

Production : Cité des sciences et de l'industrie 2009

<https://sante-solidarite.cnam.fr/presentation/handicap-et-emploi/formations-sur-le-handicap--114356.kjsp?RH=157538>